

SE FAIRE AIDER POUR REDRESSER VOTRE SITUATION FINANCIÈRE

Pour redresser une situation financière difficile, il existe des mesures de protection et d'accompagnement. Cela prendra du temps et vous demandera sans doute beaucoup de ténacité mais elles sont une aide précieuse.

CONFIER LA GESTION DE VOS FINANCES À DES TIERS

Lorsque vous dépensez chaque rentrée d'argent dans le jeu en espérant vous refaire et que votre situation financière ne cesse de s'aggraver, il est plus prudent de confier la gestion de vos finances à des tiers. Vous pouvez choisir de faire cela en dehors de tout cadre juridique ou réglementaire, en vous mettant d'accord avec des proches de confiance. Définissez alors bien entre vous ce à quoi vous autorisez vos proches. Ceux-ci ne pourront cependant pas se substituer à vous pour la signature d'actes civils et administratifs.

Par ailleurs, la loi a prévu des mesures de protection juridique qui ne sont pas spécifiquement adressées aux joueurs mais qui peuvent néanmoins bénéficier aux joueurs pathologiques. Réservées aux personnes dont les facultés mentales ou corporelles sont altérées, elles peuvent vous permettre de bénéficier d'une protection et d'un accompagnement dans la gestion de vos finances et de votre vie quotidienne.

PROTÉGER VOS PRESTATIONS SOCIALES

Si vous percevez des prestations sociales (RSA (Revenu de Solidarité Active), allocations familiales, allocation logement, etc.), et que vous éprouvez des difficultés pour gérer vos ressources menaçant ainsi votre santé ou votre sécurité, vous pouvez être accompagné par les services sociaux qui vont vous aider à gérer vos prestations sociales.

Si cette première mesure n'était pas suffisante, vous pouvez également demander à bénéficier d'une **mesure d'accompagnement judiciaire** auprès du procureur de la République.

Dans ce cas, vos prestations sociales sont directement versées à un mandataire judiciaire, désigné par le juge. En prenant toujours en compte votre avis, il vous accompagnera dans la gestion de vos ressources.

Pour connaître le détail de ces mesures, vous pouvez vous reporter à notre article « La protection et l'accompagnement juridique et social ».

Ces différentes mesures de protection ou d'accompagnement peuvent vous permettre de ne plus avoir à vous débattre avec la gestion de votre budget et vous éviter d'aggraver votre engagement financier vis-à-vis des tiers. Elles vous donnent également le temps et la possibilité de vous consacrer avant tout à la reprise de contrôle de votre pratique de jeu ou à son arrêt. Elles ne seront efficaces que si vous vous engagez personnellement à redresser votre situation. Rien ne peut se faire sans vous.